

RÉGIME MICRO SOCIAL SIMPLIFIÉ**Urssaf**

A AMIENS, le 31 Mars 2025

TSA 60200

21037 DIJON CEDEX 9

Nous contacter

Tél. : 3698

Courriel : autoentrepreneur.urssaf.fr**Références****N° Sécurité Sociale** 1740377379012*Rappeler ce numéro de Sécurité sociale
pour toute correspondance***N° SIRET** 51414894900035**N° TI** 227000000832464499 3**Page** 1/1**MR HENRIQUES NICKY
20 RUE DE LA DANSE AUX FEES
60750 CHOISY AU BAC****CODE DE SÉCURITÉ**

8PMNBCQ505K5VW1

La vérification de l'authenticité et de la
validité de ce document s'effectue sur
[urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verifi-
cation-attestation.html](https://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

Monsieur,

Afin de vous aider à compléter votre déclaration fiscale, nous vous adressons le détail des recettes
déclarées à notre organisme au titre de l'année 2024.

Régime fiscal	Montant du chiffre d'affaires
Prestations BNC	13653.0 €
Ventes	0.0 €
Prestations BIC	4493.0 €
Location de meublé de tourisme classé	0.0 €

Nous vous précisons que les montants sont à déclarer sous les rubriques du régime micro entreprise
correspondant à votre activité de ventes, de prestations BIC ou de prestations BNC.

En effet, les rubriques micro-entrepreneurs concernent les personnes ayant opté pour le versement
libératoire de l'impôt sur le revenu.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour toute question fiscale, nous vous invitons à consulter www.impots.gouv.fr ou à prendre
contact avec votre centre des finances publiques.

Cordialement,

La Directrice, Valérie HADET

